## AR Prefecture

016-200072023-20230126-20230126<u>0</u>1-DE Reçu le 02/02/2023

# République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 26 janvier 2023

Délibération n°20230126\_01

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**Présents : 46
Suppléants : 1
Pouvoirs : 7

= VOTANTS: 54
- dont « pour »: 54
- dont « contre »: 0
- dont « abstention »: 0

Objet : ECONOMIE : Vente de la parcelle ZK n°131 à CHENON

Le jeudi 26 Janvier 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 20 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de FOUQUEURE.

Présents: COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – GUYON Jean-Guy – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy – NAFFRICHOUX Marc – BERTRAND Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie – CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent – BOUCHET Éric LACROIX Aurélie – ETIENNE Murielle – SOURY Christine – PINTUREAU Romain – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick – JÉROME Géraldine.

### Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SYLVESTRE Thierry suppléant de LAVERGNE Didier

#### Pouvoirs:

1-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

2-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

3-CHABAUTY James pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

4-ROULAUD Jean-Jacques pouvoir à BORDES Jean-Jacques

5-TEILLET Anne pouvoir à CROIZARD Christian

6-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

7-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

Absents: CHAMPALOUX Didier — MAINGUET Martine — BLANCHON Alain — PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine — MUGNIER Pierre-Hermann - JEUNE Karine — CHARRIAUD Sébastien — BOURABIER Jacques — POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth — CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

#### AR Prefecture

016-200072023-20230126-20230126\_01-DE Requ le 02/02/2023

# Objet : ECONOMIE : Vente de la parcelle ZK n°131 (690 m²) à Éric LIEBEL - CHENON

Vu le souhait émis par l'entreprise Alpha Protéines d'acquérir un terrain sur la ZA des Maisons Rouges à Chenon ;

Vu la carte communale de Chenon approuvée par arrêté préfectoral le 29 septembre 2008 ;

Vu l'article L5211-37 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis des Domaines en date du 13octobre 2022 fixant la valeur vénale de la parcelle ZK131 ;

Monsieur Renaud COMBAUD, Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture, expose le projet de l'entreprise C.E.S.A SARL représentée par M. Eric LIEBEL d'implanter une usine de séchage de luzerne basse température sur la ZA des Maisons Rouges à Chenon.

Pour ce faire, l'acquisition de la parcelle ZK131 (690m²) permettra à l'entreprise de desservir la parcelle sur laquelle elle souhaite implanter l'usine.

Il précise également que la direction générale des finances publiques (service des Domaines) a été consultée. La valeur vénale de la parcelle a été estimée à 5 000€ (soit 7,20€/m²).

Le Vice-Président en charge de l'économie précise en outre que ce terrain est classé en zone UX et par conséquent destiné aux activités économiques.

Conformément à l'avis des Domaines, il est proposé de céder l'ensemble foncier précité à la société C.E.S.A SARL au prix de 5 000€.

# Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le prix de vente du terrain ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes notariés en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

